

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 97.00.690.010.1 DU 15 DECEMBRE 1997

Instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur modèle CIP 600 (ASA, BULL, K 8 et K BULL) (CLASSE Y(a))

LA PRESENTE DÉCISION EST PRONONCÉE EN APPLICATION DU DÉCRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 96.441 DU 22 MAI 1996 RELATIF AU CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE.

FABRICANT

Société ESPERA WERKE, Molkestraße E 17-33,
D 47058 Duisbourg (Allemagne).

DEMANDEUR

Société ESPERA, rue Augustin Fresnel, 92167
Antony Cedex (France).

CARACTERISTIQUES

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur modèle CIP 600 ci-après dénommé "instrument" est destiné au pesage et à l'étiquetage du poids et du prix sur des préemballages.

Le mode de fonctionnement est discontinu : la charge est pesée à l'arrêt sur le dispositif récepteur de charge.

L'instrument est constitué par :

1) un dispositif de convoyage réalisant l'amenée et l'évacuation des paquets comprenant :

- soit, pour la version CIP 600 BULL, 3 ou 4 bandes de convoyage.

Dans le cas d'un système à 3 bandes, celles-ci sont la bande d'amenée assurant l'attente des objets avant leur pesage, la bande de l'unité de pesage et la bande de l'unité d'étiquetage.

Dans le cas d'un système à 4 bandes, celles-ci sont la bande d'amenée, la bande séparatrice d'objets, la bande de l'unité de pesage et la bande de l'unité d'étiquetage ;

(1) Revue de Métrologie, septembre 1990, page 1222.

- soit, pour la version CIP 600 ASA, intégrée dans une machine à emballer, le système prévu pour cette machine (bandes d'amenée et d'évacuation) ; au niveau de l'unité de pesage, le convoyage est constitué par des courroies ;

- soit, pour les versions CIP 600 K 8 et CIP 600 K BULL, destinées à être intégrées dans une chaîne d'approvisionnement automatique, le dispositif de convoyage de la chaîne (incluant dispositif transporteur permettant la séparation des articles) et la bande de l'unité de pesage ;

2) une unité de pesage comprenant :

a) un dispositif récepteur et transmetteur de charge pouvant être :

- version CIP 600 ASA : un dispositif récepteur et transmetteur de charge identique à celui équipant le groupe de pesage-étiquetage ESPERA modèle MOSES approuvé par la décision n° 90.1.24.629.1.3 du 27 août 1990 (1). Ce dispositif est équipé d'une grille métallique dont les barreaux sont intercalés avec les courroies du convoyeur. L'abaissement des courroies lors de l'opération de pesage a pour effet de désolidariser l'objet à peser des courroies et à le faire reposer sur la grille métallique. Après pesage, l'évacuation des objets s'effectue par relevage et redémarrage des courroies ;

- version CIP 600 K 8 : un dispositif récepteur de charge comprenant un dispositif transporteur de charge à bande ou à courroies venant solliciter le dispositif équilibreur et transducteur de charge. Le rapport de réduction est $r = 1$;

- versions CIP 600 BULL et CIP 600 K BULL : un dispositif transporteur de charge à bande, en appui sur un dispositif transmetteur de charge à leviers venant solliciter le dispositif équilibreur et transducteur de charge. Le rapport de réduction est $r = 1/5$;

b) un dispositif mesureur de charge comportant :

- un dispositif indicateur numérique dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

Ce dispositif peut être l'un des suivants :

- soit celui équipant le groupe de pesage-étiquetage ESPERA modèle MOSES approuvé par la décision n° 90.1.24.629.1.3 du 27 août 1990 (1) ;

- soit celui équipant l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique ESPERA faisant l'objet du certificat d'approbation CE de type n° T2144 délivré par l'organisme notifié 122 (NMI) ;

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte HBM type EF 5 A travaillant en flexion ($E_{\text{Max}} = 13 \text{ kg}$) ;

3) un ou plusieurs dispositifs imprimeurs pouvant être munis d'un système de dépose automatique d'étiquettes de marque ESPERA types ESD 103, ESD 203 ou ESD 213.

L'instrument comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de mise à zéro initiale ;
- dispositif automatique de maintien du zéro, actif lorsque la cadence de fonctionnement le permet ;
- dispositif automatique intermittent de mise à zéro, actif lorsque la cadence de fonctionnement le permet ;
- dispositif automatique de surveillance du zéro actif lorsque les 2 dispositifs précédents ne peuvent entrer en fonction ;
- dispositif indicateur de zéro ;
- dispositif indicateur d'anomalies ;
- dispositif semi-automatique de tare ;
- dispositif de prédétermination de tare ;
- dispositifs de sortie permettant la connexion d'organes périphériques ;
- dispositif de mise à niveau ;
- dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

1) Version CIP 600 ASA

- Max = 12 kg, Min = 20 g, avec pour étendues partielles

Max₁ = 3 kg Min₁ = 20 g e₁ = 1 g

Max₂ = 6 kg e₂ = 2 g

Max₂ = 12 kg e₃ = 5 g

- Températures limites d'utilisation : de - 10 °C à + 40 °C

- T = - 2 kg

- du = 0,01 F/kg, dp = 0,01 F ou 0,05 F, prix unitaire max = 9 999,99 F/kg, prix à payer max = 9 999,99 F

- cadence : selon les conditions d'utilisation, celle-ci peut atteindre 40 articles par minute

2) Version CIP 600 K 8

- Max = 8 kg, Min = 40 g, avec pour étendues partielles

Max₁ = 6 kg Min₁ = 40 g e₁ = 2 g

Max₂ = 8 kg e₂ = 5 g

- Températures limites d'utilisation : de - 10 °C à + 40 °C

- T = - 6 kg

- du = 0,01 F/kg, dp = 0,01 F ou 0,05 F, prix unitaire max = 9 999,99 F/kg, prix à payer max = 9 999,99 F

- cadence : selon les conditions d'utilisation, celle-ci peut atteindre 40 articles par minute

3) Versions CIP 600 BULL et CIP 600 K BULL

- Max = 60 kg, Min = 100 g, avec pour étendues partielles

Max₁ = 15 kg Min₁ = 100 g e₁ = 5 g

Max₂ = 30 kg e₂ = 10 g

Max₃ = 60 kg e₃ = 20 g

- Températures limites d'utilisation : de - 10 °C à + 40 °C

- T = - 15 kg

- du = 0,01 F/kg

- dp = 0,01 F ou 0,05 F

- prix unitaire max = 9 999,99 F/kg

- prix à payer max = 9 999,99 F

- cadence : selon les conditions d'utilisation, celle-ci peut atteindre 30 articles par minute.

SCELLEMENTS

La version CIP 600 ASA est équipée d'un dispositif de scellement identique à celui prévu par la décision n° 90.1.24.629.1.3 du 27 août 1990 (1).

Les versions CIP 600 BULL et CIP 600 K BULL sont équipées, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement conforme aux plans figurant en annexe (Scellement n° 6495-2).

La version CIP 600 K 8 est équipée, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement conforme aux plans figurant en annexe (Scellement n° 6495-3).

(1) Revue de Métrologie, septembre 1990, page 1222.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les données suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- marque d'identification du demandeur
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute
- tension de l'alimentation électrique, en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- indication de la classe d'exactitude sous la forme Y(a)
- échelon(s)
- portée(s) maximale(s)
- portée minimale
- tare soustractive maximale, sous la forme : $T = - \dots$
- échelon de prix unitaire, sous la forme : du =
- échelon de prix à payer, sous la forme : dp =
- Mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC".

Les caractéristiques métrologiques ainsi que la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" sont rappelées à proximité du dispositif d'affichage.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive d'un instrument modèle CIP 600 est effectuée en une phase dans les ateliers du demandeur.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1) Etendue et exactitude de la mise à zéro selon les procédures décrites en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 2) Stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon les procédures décrites en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 3) Exactitude de la tare selon les procédures décrites en Annexe A.6.6 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 4) Excentration selon les procédures décrites en Annexe A.6.7 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

5) Essai de pesage selon la procédure décrite dans l'Annexe A.4.4, paragraphe A.4.4.1 intitulé "Essai de pesage" de la norme NF EN 45501.

Tous ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement non automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1), 2) et 3) sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour les essais 4) et 5) sont définies par le Tableau 1 de la Recommandation R 51 de l'OIML correspondant aux valeurs " $x \leq 1$ ".

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 13.1366 à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE

L'instrument modèle CIP 600 (ASA, BULL, K8 et K BULL) peut porter d'autres marques commerciales qu' "ESPERA". Le nom "ESPERA" apparaissant sur l'écran à la mise sous tension est une option.

ANNEXES

Vue d'ensemble de la version CIP 600 ASA n° 6495-1.

Scellement 1. Vue d'ensemble de la version CIP 600 BULL avec détail et emplacement du scellement commun aux versions CIP 600 BULL et CIP 600 K BULL n° 6495-2.

Scellement 2. Plan de scellement version CIP 600 K 8 n° 6495-3.

Photographie n° 6495-4 (version CIP 600 K BULL).

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT A L'INDUSTRIE ET PAR DELEGATION :

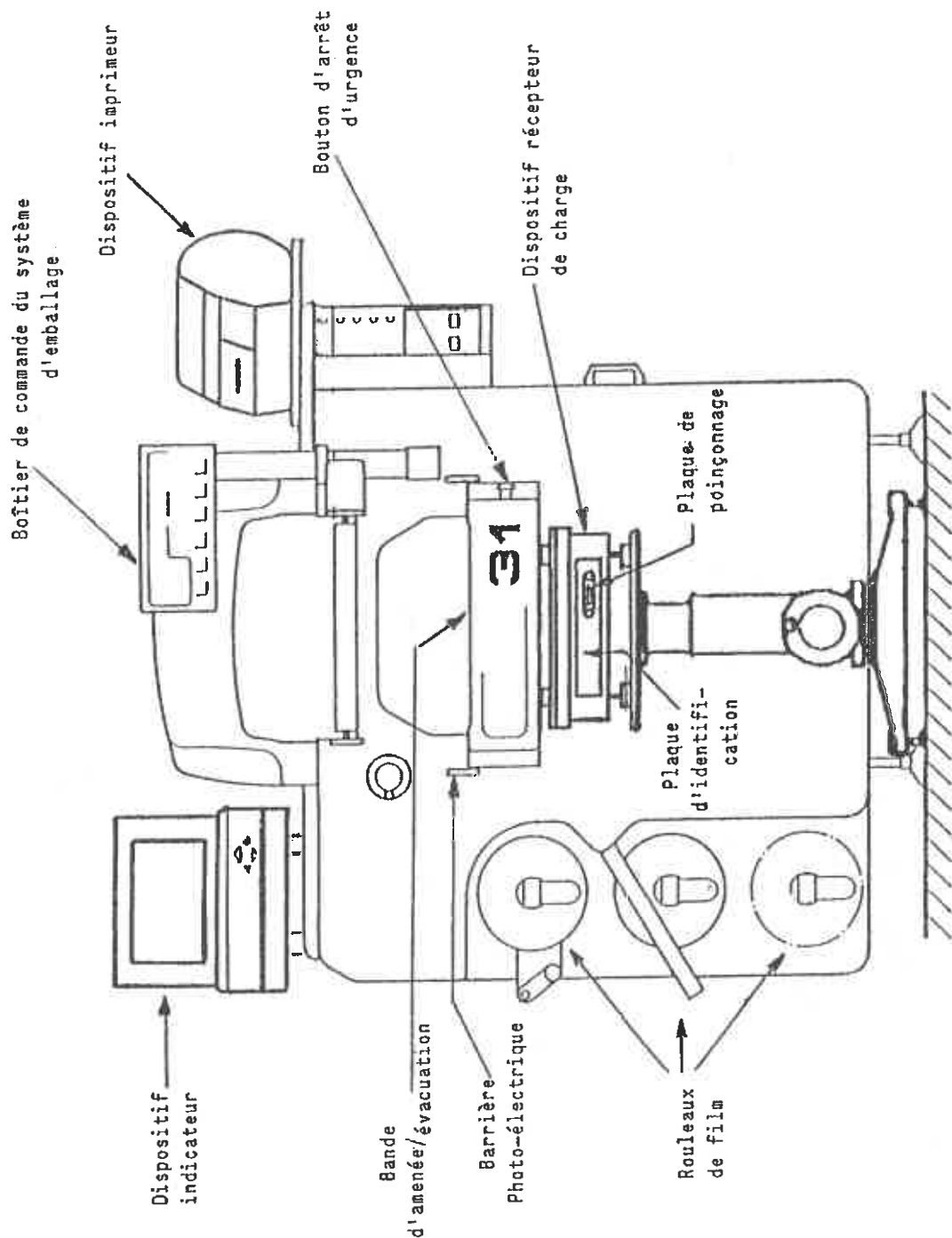
PAR EMPACHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

■ N° 6495-1

**INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR
CIP 600 (ASA, BULL, K8 ET K BULL)**

Vue d'ensemble - Version CIP 600 AJA (intégration dans emballusee AUTOMAC)

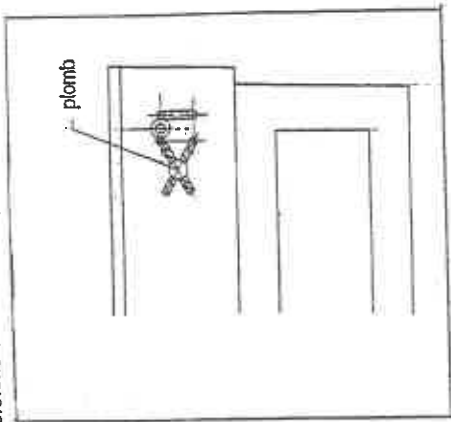


■ N° 6495-2

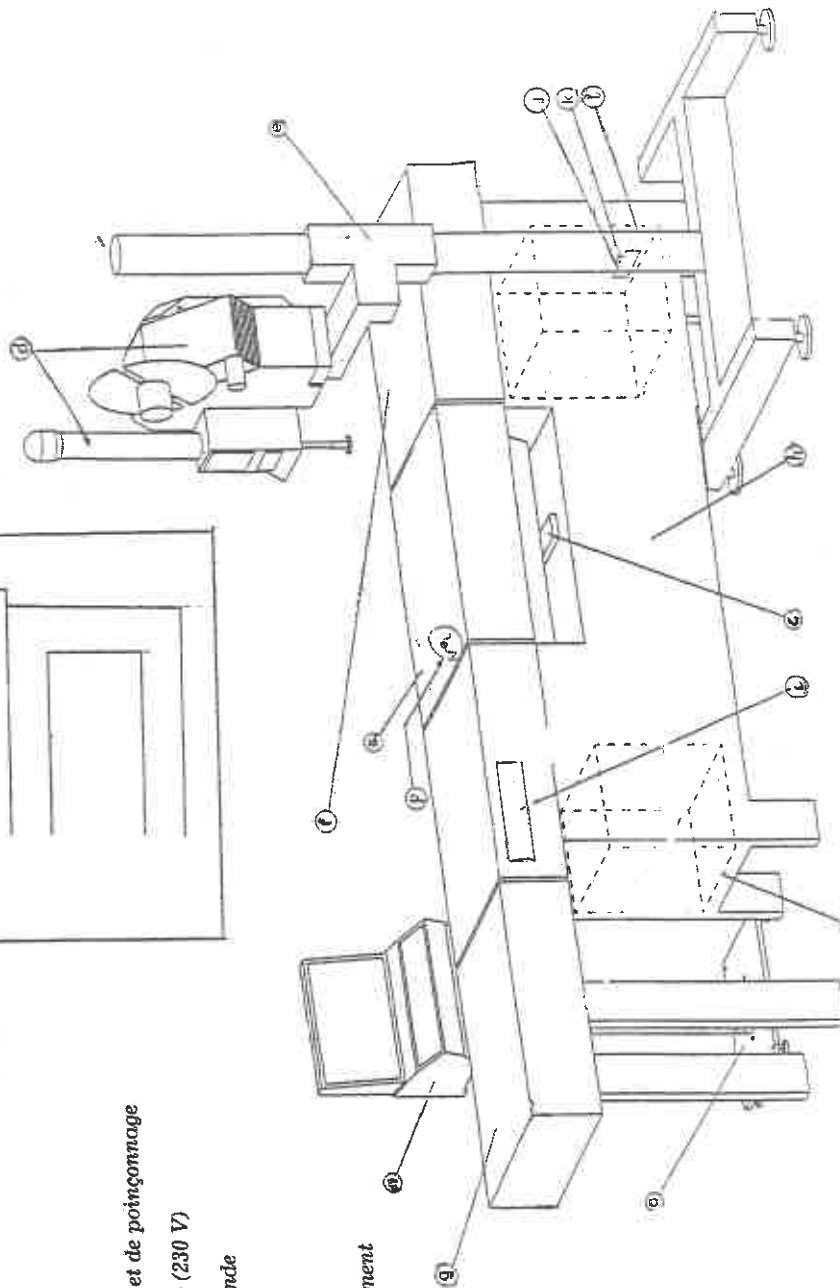
**INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR
CIP 600 (ASA, BULL, K8 ET K BULL)**

Scellement 1 - Vue d'ensemble (version CIP 600 BULL) - Détail et emplacement du scellement

Principe du scellement
versions CIP 600 BULL, CIP 600 K et CIP 600 K BULL



- a ensemble récepteur de charge - capteur
- c dispositif indicateur de niveau
- d dispositif imprimeur - applicateur d'étiquettes
- e support de dispositif d'impression
- g 4^{ème} bande (optionnelle)
- h châssis de base
- i marque du fabricant
- j plaque du fabricant
- k plaque d'identification et de poinçonnage
- l alimentation électrique (230 V)
- m électronique de commande
- n console - écran
- o support de la console
- p emplacement du scellement

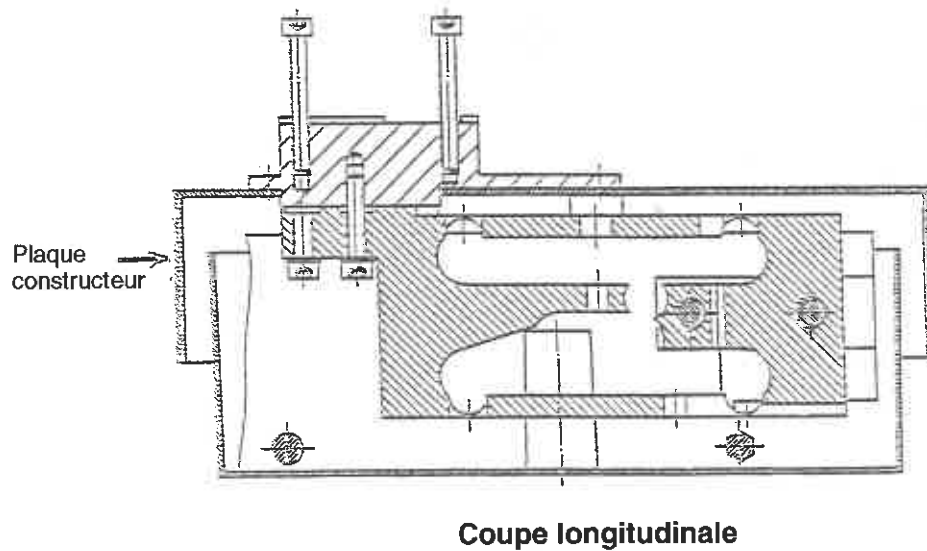
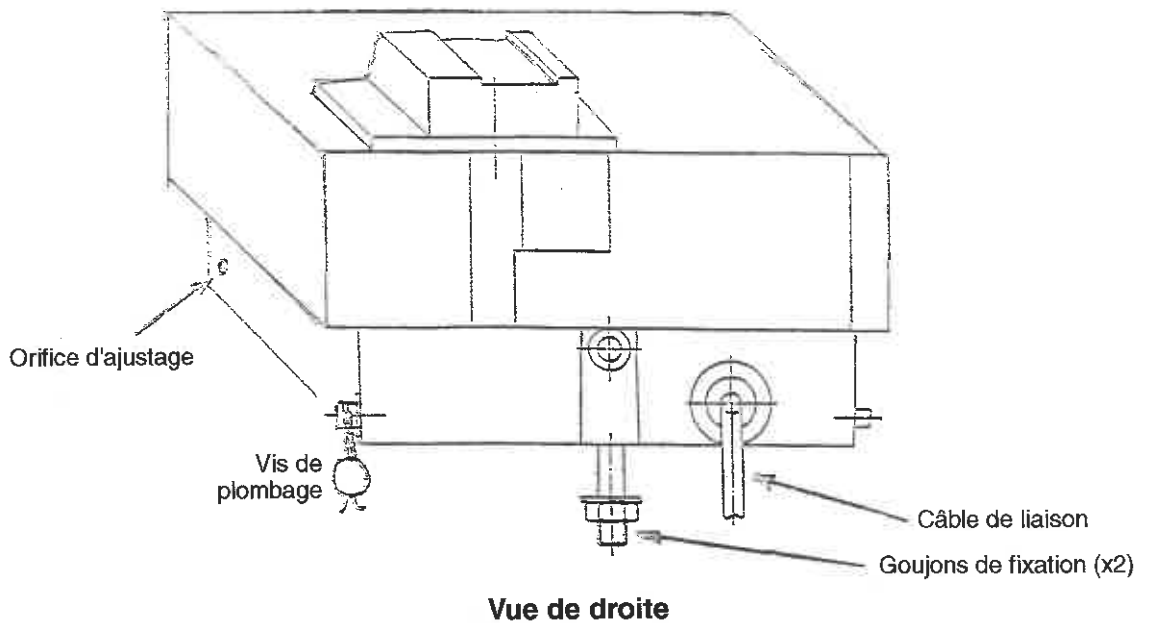




■ N° 6495-3

**INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR
CIP 600 (ASA, BULL, K8 ET K BULL)**

Scellement 2 (version CIP 600 K 8)



■ N° 6495-4

**INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR
CIP 600 (ASA, BULL, K8 ET K BULL)**

Photographie - versions K 8 ou K BULL (versions compactes avec convoyeur à une seule bande)

